

dyadem

Expert en solutions d'impression et bureautique



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

COMMUNICATION DE PROGRÈS – 2018



Dyadem SAS
25 rue Emile Dewoitine - ZA Papillon - 37210 Parçay-Meslay
T. 02 47 29 05 27
www.dyadem.fr

SOMMAIRE



I. DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU

II. PRESENTATION GENERALE

- A. HISTORIQUE
- B. NOS PRODUITS
- C. OFFRE DYADEM

III. LA GOUVERNANCE



IV. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

- A. CHARTE ETHIQUE
- B. MISE EN ŒUVRE
- C. RESULTATS
- D. OBJECTIFS 2018

V. PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

- A. ENGAGEMENTS
- B. COMMENT L'APPLIQUER AU QUOTIDIEN ?
- C. RESULTATS
- D. OBJECTIFS 2018



VI. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

- A. DYADEM PROTEGE L'ENVIRONNEMENT
- B. PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL
- C. BILAN GES ET MESURE DE NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE
- D. OBJECTIFS 2018

VII. PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE ANTI CORRUPTION

- A. LOYAUTE DES PRATIQUES ET LUTTE ANTI-CORRUPTION
- B. POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES
- C. MISE EN ŒUVRE
- D. RESULTATS
- E. OBJECTIFS2018



VIII. PERFORMANCE ECOVADIS

I. DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Nous proposons depuis 25 ans une offre de produits et de services intègre et rigoureuse dans un environnement toujours plus concurrentiel.

Nous avons toujours la volonté, dans le cadre de notre stratégie d'entreprise, de poursuivre notre démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Depuis 2013, nous mesurons notre performance RSE, témoin de notre engagement.

Notre dynamisme citoyen s'exprime notamment, sur le marché de l'impression, à travers notre soutien aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Par cette lettre, nous sommes heureux de renouveler notre engagement de soutien au Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous confirmons à nouveau notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous les intégrons dans notre stratégie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Claude PRAT
Président Fondateur

II. PRESENTATION GENERALE

A. HISTORIQUE

Fondée en 1992, La société Dyadem distribue des fournitures et matériels bureautiques et informatiques à une clientèle exclusivement professionnelle constituée à 60% d'organismes publics.

Le siège social, basé en Touraine, regroupe 3 sites logistiques.

La société Dyadem a développé 3 agences commerciales sur Bordeaux, Nice et Paris.

B. NOS PRODUITS

IMPRIMANTES ET SOLUTIONS D'IMPRESSION :

Coût à la page, installation, intégration, gestion de parc
Location évolutive

CONSOMMABLES INFORMATIQUES :

Cartouches jet d'encre et laser
Rubans impacts et thermiques
Supports d'impression grands formats
Produits de nettoyage



CONNECTIQUE :

Intégration	Réseau
Périphériques	Câbles
Audio-vidéo	Electricité
Téléphonie	Onduleurs

SAUVEGARDE :

Blu-ray, CD, DVD, clé USB, NAS, ...
Bandes : DAT, LTO, 3592, T10000, cartouches de nettoyage
Disques Durs & SSD, lecteurs, ...
Service d'étiquetage de cartouches
Hotline technique

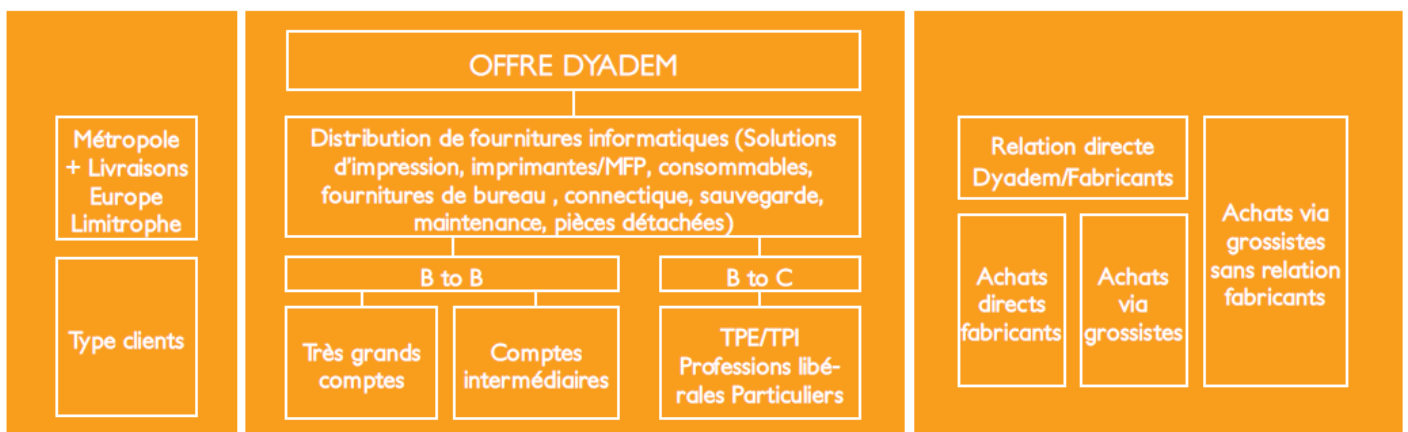


FOURNITURES ET MOBILIER DE BUREAU :

Plus de 9000 références proposées
Produits économiques à petits prix
Produits éco-labellisés



C. OFFRE DYADEM



III. LA GOUVERNANCE

Notre dynamisme et notre réactivité répondent à un souhait profond de servir des clients, grands comptes et comptes intermédiaires professionnels avec des partenariats fabricants qui renforcent nos engagements.

Ces engagements s'articulent autour de 4 axes :

- La signature du Pacte Mondial des Nations Unies, qui constitue l'initiative la plus marquante de citoyenneté volontaire : à travers une démarche globale soucieuse de nos impacts environnementaux et sociétaux, nous sommes engagés, depuis 2013, à respecter les principes du Pacte mondial de l'ONU - GLOBAL COMPACT-.
- Notre Certification Qualité Environnement (ISO 9001 et 14001) qui confirme notre démarche d'amélioration continue grâce à la mise en place d'indicateurs d'activité suivis et d'indicateurs environnementaux.
- Notre Charte Ethique qui précise depuis 2010, nos engagements sur les droits de l'homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et l'éthique des affaires.
- Notre Politique d'Achats Responsables parce que nous souhaitons intégrer pleinement nos fournisseurs à nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

Nos actions nous ont conduits à mesurer notre performance Responsabilité Sociale et Environnementale avec Ecovadis. Leur méthodologie repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, Conditions de travail équitables, Éthique des affaires, et Chaîne d'approvisionnement), soit les standards internationaux du développement durable, en particulier le Global Reporting Initiative, le Pacte Global des Nations Unies et la norme ISO 26000. Elle couvre 150 secteurs d'activité et 140 pays.

Nous publions annuellement notre rapport RSE qui permet de rendre visible notre engagement.



IV. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

- ✓ Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
- ✓ Principe N°2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme

A. CHARTE ETHIQUE

La création de notre CHARTE ETHIQUE en janvier 2010 nous a permis de réfléchir à notre engagement social, sociétal et environnemental.

Cette première étape nous a conduits à signer en 2013 notre adhésion au pacte mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous renouvelons nos engagements tous les ans depuis cette date.

DYADEM S'ENGAGE A :

1. **DROITS DE L'HOMME**
 - a. Respecter le droit français, notamment le code du travail et le code de l'environnement ;
 - b. Respecter les clauses de la convention collective : « Commerces de détail, de papeterie, fourniture de bureau, de bureautique et informatique et de librairie » ;
 - c. Respecter la réglementation sociale, nationale et internationale dont les principes contenus dans les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
 - d. Vérifier que nos fournisseurs appliquent les règles prescrites par l'Organisation Internationale du Travail.

2. **BIEN-ETRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**
 - a. Promouvoir l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi afin d'éliminer toute discrimination, notamment en matière de recrutement et d'emploi des travailleurs handicapés.
 - b. Former et faire évoluer les compétences
 - c. Garantir la santé et la sécurité

3. **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
 - a. Lutter contre la pollution
 - b. Mener des actions pour l'environnement

4. **ETHIQUE DES AFFAIRES**
 - a. Garantir la loyauté des pratiques et lutter contre la corruption
 - b. Mener une politique d'achats responsables

La charte éthique de DYADEM reflète les valeurs et attitudes qui constituent l'ADN de DYADEM. Elle s'applique à tous les collaborateurs du groupe comme un guide quotidien de l'activité professionnelle. Elle confirme l'engagement de DYADEM en matière de responsabilité à l'égard de ses collaborateurs et de son environnement.

Elisabeth PENNARD
Attachée de direction RSE

B. MISE EN ŒUVRE

DYADEM s'engage à permettre aux institutions du personnel, d'utiliser leur droit d'alerte institué en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique et mentale ou aux libertés individuelles dans l'entreprise notamment en matière de discrimination, d'embauche, de rémunération, de formation, d'affectation, de sanction ou de licenciement.

DYADEM applique les clauses de la convention collective «Commerces de détail, de papeterie, fournitures de bureau, de bureautique et informatique ».

Notre charte éthique est diffusée à l'ensemble des collaborateurs. Elle doit être également diffusée auprès de nos clients et auprès de nos fournisseurs et partenaires.

D'autre part, nous évaluons annuellement la qualité des prestations de nos fournisseurs. A travers nos critères d'évaluation, nous vérifions que nos fournisseurs appliquent les règles édictées par l'OIT, qu'ils s'engagent dans une politique de protection de l'environnement et dans une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale.

C. RESULTATS

Notre charte éthique fait partie intégrante du livret d'accueil remis aux nouveaux embauchés et disponible sur notre intranet. Elle fait l'objet d'une communication spéciale lors de sa mise à jour.

Notre charte éthique est également diffusée auprès de nos clients notamment dans les réponses aux appels d'offres publics et privés.

En 2018, nous avons entamé une démarche de vérification auprès de nos fournisseurs notamment

- Application des règles édictées par l'OIT,
- Engagement dans une politique de protection de l'environnement et dans une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale,
- Capitalisation de la RSE sur un échantillon représentatif de nos fournisseurs.

D. OBJECTIFS 2019

Nous souhaitons toujours offrir une plus grande visibilité à nos engagements directement sur notre site internet : www.dyadem.fr.

Nous évaluons annuellement la qualité des prestations de nos fournisseurs ainsi que leur engagement environnemental. A travers nos critères d'évaluation, nous vérifions que nos fournisseurs appliquent les règles édictées par l'OIT, qu'ils s'engagent dans une politique de protection de l'environnement et dans une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale.

Pour 2019, nous souhaitons capitaliser la RSE sur un échantillon représentatif de nos prestataires externes à savoir 2 partenaires au moins dans processus support.

V. PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- ✓ Principe N°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- ✓ Principe N°5 : l'abolition effective du travail des enfants ;
- ✓ Principe N°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

A. ENGAGEMENTS

DYADEM s'engage à permettre aux institutions du personnel, d'utiliser leur droit d'alerte institué en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique et mentale ou aux libertés individuelles dans l'entreprise notamment en matière de discrimination, d'embauche, de rémunération, de formation, d'affectation, de sanction ou de licenciement.

DYADEM applique les clauses de la convention collective « Commerces de détail, de papeterie, fournitures de bureau, de bureautique et informatique »

Nous cherchons à créer un environnement de travail qui procure du bien-être, de la motivation et de la performance en suivant 3 axes :

- Promouvoir l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi afin d'éliminer toute discrimination notamment en matière de recrutement et d'emploi des travailleurs handicapés.
- Former, évaluer et accompagner dans l'évolution des compétences
- Surveiller et améliorer le bien-être, la santé et la sécurité au travail

B. COMMENT L'APPLIQUER AU QUOTIDIEN ?

1. PROMOUVOIR L'EGALITE DES CHANCES ET DE TRAITEMENT EN MATIERE D'EMPLOI AFIN D'ELIMINER TOUTE DISCRIMINATION NOTAMMENT EN MATIERE DE RECRUTEMENT ET D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES.
 - Respect strict des critères d'embauche qui excluent toute référence au sexe, à l'origine ethnique ou à la religion
 - Soin particulier apporté aux reprises de postes lors des retours de congé maternité
 - Actions de recrutement en zones sensibles
 - Accueil de stagiaires pour la découverte de l'entreprise, en évaluation en milieu professionnel ou en réinsertion
 - Accueil des travailleurs handicapés, en participant à leur intégration, accompagnement, formation.

Nous proposons aussi à nos clients des conventions tripartites : CLIENT-DYADEM-ESAT/EA qui permettent de faire réaliser une partie des opérations (conditionnement,..) par des personnes employées par l'Etablissement et Service d'Aide au Travail / Entreprise Adaptée.



2. FORMER, EVALUER ET ACCOMPAGNER DANS L'EVOLUTION DES COMPETENCES

- A l'embauche :
 - Livret d'accueil
 - Parcours d'intégration au sein de l'entreprise
 - Nomination d'un tuteur qui a pour mission d'accompagner le nouvel embauché pendant sa période d'intégration dans l'entreprise
 - Formation aux fonctions demandées par le poste
 - Rapport d'étonnement
- Formations techniques :
 - Logistique : CACES, gestes et postures, habilitation électrique, éco conduite
 - Informatique/Marketing /Infographie : formation logiciels techniques (Photoshop, Adobe InDesign, ...)
- Formation continue :
 - Administratif/vente : formation logiciel bureautique (Excel),
 - Formations produits avec les constructeurs ou fournisseurs, certification constructeur,
 - Support technique = certificat constructeur
 - Formation développement personnel : Langues, Organisation du temps de travail

3. SURVEILLER ET AMELIORER LE BIEN-ETRE, LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

- Le bien-être au travail
 - Cocktails déjeunatoires et/ou dinatoires à l'occasion d'évènements tels que : journées de partenariat fournisseurs, réunions plénières, réunions de direction, réunions transversales clients
 - Pique-niques d'intégration, Sorties sportives
 - Parkings gratuits à proximité immédiate (dont places pour handicapés)
 - Séminaires de motivation annuels en voilier en Méditerranée
 - Espace de restauration, fontaines à eau, boissons (café, thé, ...) en libre-service, espaces verts, table pique-nique, open-spaces lumineux et fleuris



➤ La santé et la sécurité

DYADEM s'engage à interdire toute forme de travail qui, en raison de sa nature ou des conditions dans lesquelles il est pratiqué, pourrait porter atteinte à la santé, la sécurité ou la moralité des individus. Les employés effectuent périodiquement un bilan de santé obligatoire. Les risques sont capitalisés dans le document unique des risques professionnels qui intègre notre plan de continuité de l'activité (PCA). Notre système de management environnemental nous permet de mesurer et de contrôler tous les risques inhérents à notre activité.

DYADEM intègre dans sa politique de gestion des risques, une démarche d'évaluation de la pénibilité au travail. 6 nouveaux facteurs de risque ont été évalués en 2016 : les vibrations mécaniques, les températures extrêmes, le bruit, les postures pénibles, la manutention manuelle de charges, les agents chimiques dangereux.

C'est une innovation sociale essentielle qui a pour ambition de réduire au maximum l'exposition des salariés à des situations de pénibilité.

- Notre politique de prévention des risques
 - Séances de sensibilisation gestes, postures et ergonomie sur le poste de travail
 - Animation Prévention visuelle,
 - Campagne mois sans tabac,
 - Investissement dans des matériels de logistique limitant la pénibilité du travail
 - Formations inhérentes à la sécurité :
 - Manipulation extincteurs : ensemble du personnel
 - Evacuation incendie : 10 équipiers de première intervention
 - 2 exercices par an

C. RESULTATS

Extrait du bilan social de DYADEM au 31 décembre 2018



34% Hommes



66% Femmes

33% Cadres

67% Cadres

39 ans
MOYENNE
D'AGE

7 ans
ANCIENNETE
MOYENNE

ABSENTEISME
0,66%

95% CDI

3 JOURS DE
FORMATION
PAR PERSONNE

1 CONTRAT
D'APPRENTISSAGE

ABSENTEISME
ACCIDENTS DE
TRAVAIL

0,03 %

Notre politique d'emploi et de recrutement de travailleurs handicapés nous exonère du versement de la taxe AGEFIPH.



Félicitations,
vous êtes maintenant enregistré comme Activateur de progrès

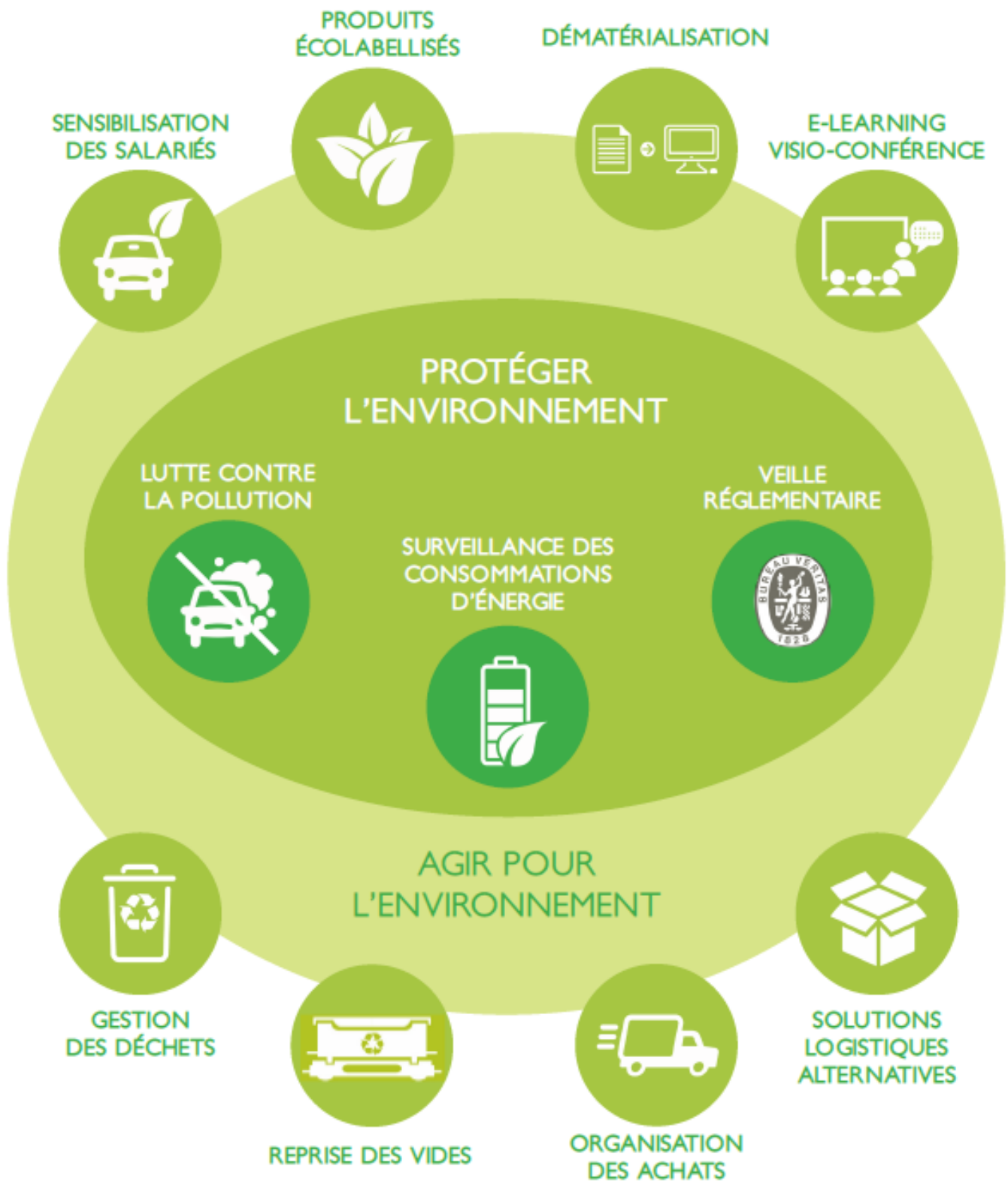
D. OBJECTIFS 2019

- Former un référent logistique pour l'adaptation des postes en termes d'ergonomie
- Etude en cours pour la mise en place d'une retraite complémentaire pour les collaborateurs

VI. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- ✓ Principe N°8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- ✓ Principe N°9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

A. DYADEM PROTEGE L'ENVIRONNEMENT



B. PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

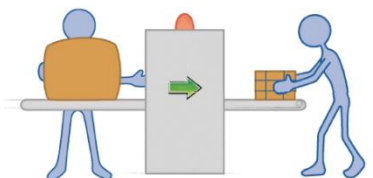
1. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

- LUTTE CONTRE LA POLLUTION
 - Suivi des impacts environnementaux
 - Sauvegarde de la biodiversité : 5 tontes/an, restriction de l'usage de produits phytosanitaires
 - Surveillance des équipements produisant des rejets atmosphériques
 - Surveillance des rejets dans les eaux pluviales
 - Surveillance des risques d'incidents
- SURVEILLANCE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE
 - Capteur de luminosité dans les stocks
 - Investissements Eclairage LED
- VEILLE RÉGLEMENTAIRE
 - ADEME
 - Bureau VERITAS
 - THERIUS Conseil

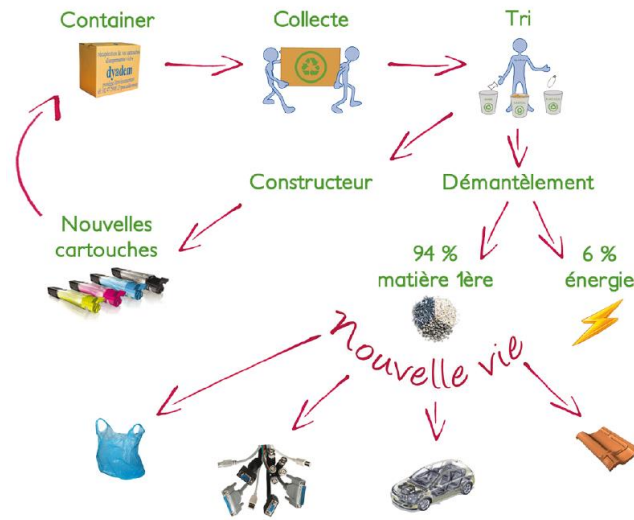


2. AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT

- SENSIBILISATION DES SALARIÉS
 - Plan de sensibilisation dont gestion et tri des déchets
 - Formation produits écolabellisés
 - Formation éco conduite, covoiturage
- PRODUITS ÉCOLABELLISÉS
 - Produits Verts : avec des impacts environnementaux réduits tout au long du cycle de vie
 - Produits remanufacturés : issus du réemploi de cartouches vides
 - Made in France : produits fabriqués en France
- DEMATERIALISATION
 - Commandes EDI
 - Site internet
 - EDI factures dont CHORUS PRO
- E-LEARNING VISIO-CONFÉRENCE
 - Postes individuels équipés
 - Vidéoprojecteurs
 - Visio-conférences
 - Wifi
 - Ecrans
- GESTION DES DÉCHETS
 - Réemploi (palettes, cartons, papiers, ...)
 - Tri des déchets
 - Valorisation
- ORGANISATION DES ACHATS
 - Livraisons directes chez le client
 - Cadencement des livraisons fournisseurs : Le nombre moyen d'articles commandés par commande augmente, ce qui diminue l'impact carbone
 - Regroupement des livraisons fournisseurs
- SOLUTIONS LOGISTIQUES ALTERNATIVES
 - Cerdage : pas de suremballage
 - Taille des cartons adaptés au contenu (économie de matériaux de calage)
 - Volume des véhicules adaptés à la taille des colis livrés
 - Optimisation des livraisons : envois groupés de commandes précolisées sur palette
 - Livraison Transport GNV (gaz naturel véhicule)



➤ REPRISE DES VIDES



- Adhésion à l'éco-organisme ECOLOGIC pour la déclaration et la collecte des cartouches d'impression usagés DEEE 15/08/2018 pro et ménagers
- Agréments préfectoraux transport des déchets et négoce et courtage des déchets

Nous suivons notre activité de collecte et de recyclage de cartouches usagées (en tonnes) :

	2016	2017	2018
Collecte cartouches	37	28	21
Réemploi	17	21	16
Valorisation matière	3	9	10
Valorisation énergétique	17	1	3
Enfouissement		2	1
En-cours Stockage	17	12	16

➤ CERTIFICATIONS



ISO 9001

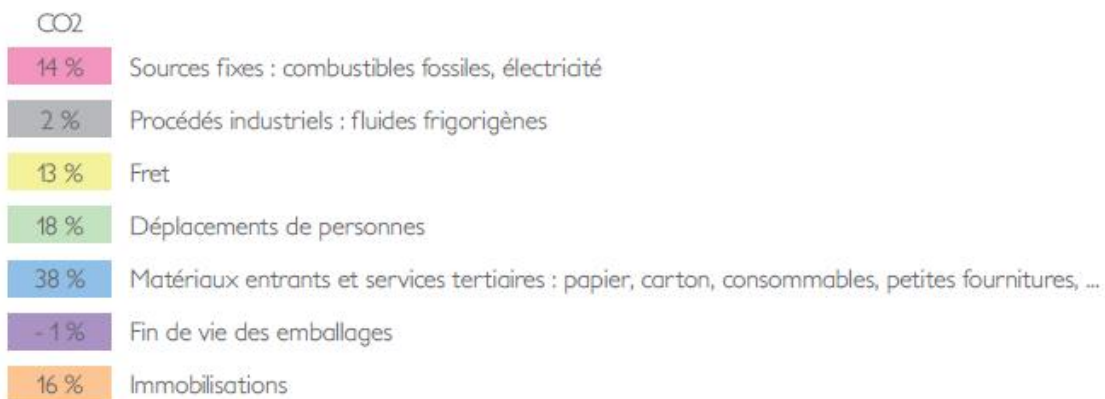
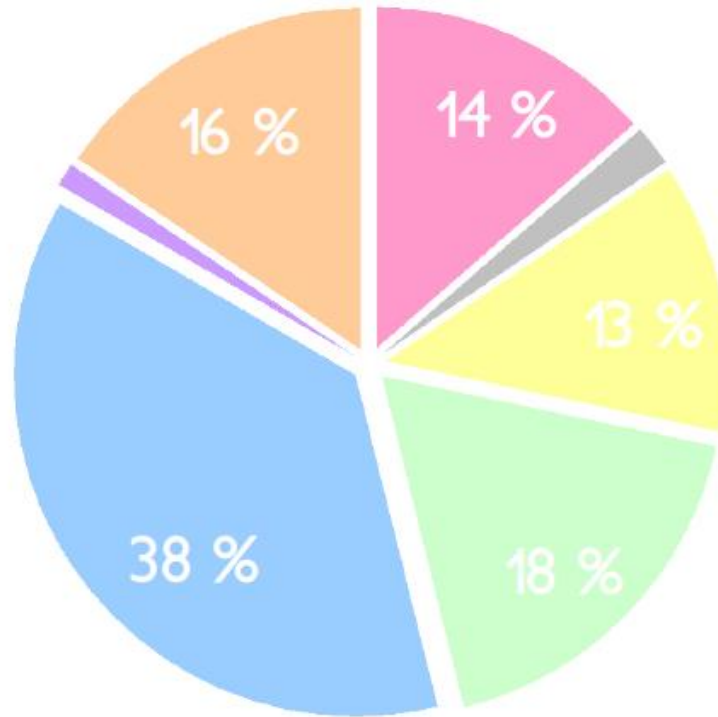


ISO 14001

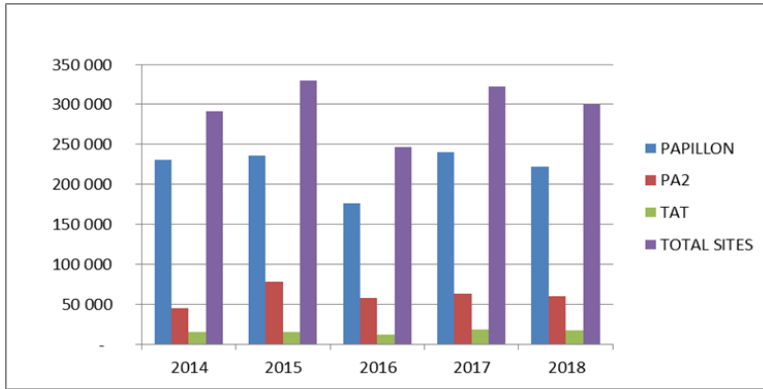
C. BILAN GES ET MESURE DE NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

➤ BILAN GES 2016

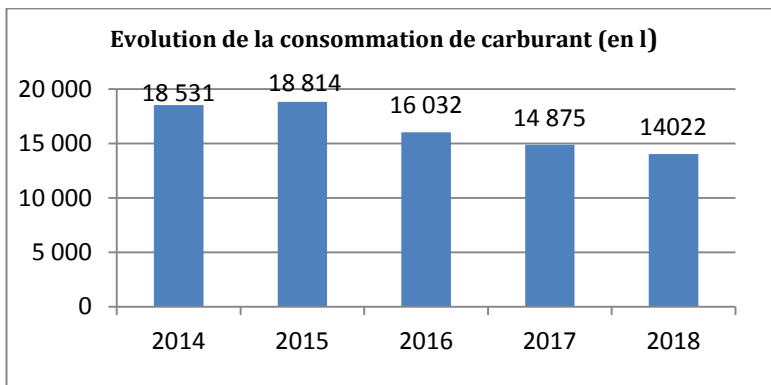
Le Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) est un outil développé par l'ADEME. Il permet de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre des activités d'une entreprise. C'est également un moyen d'identifier des pistes d'amélioration dans une stratégie environnementale. Dans le cadre de notre politique de développement durable, notre bilan est établi périodiquement.



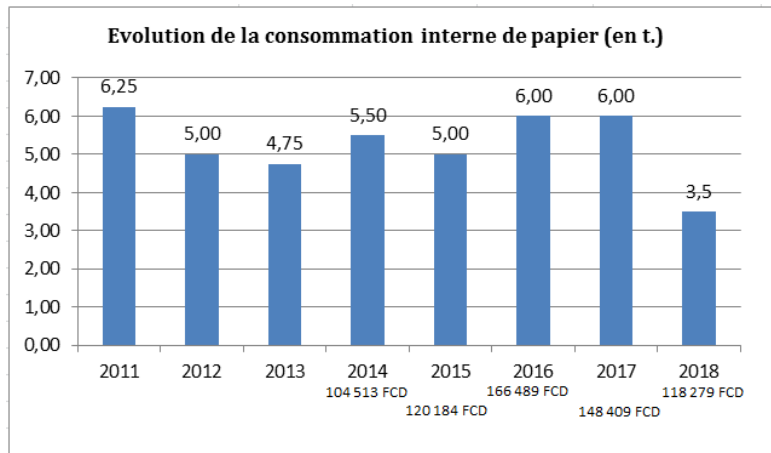
➤ QUELQUES MESURES DE NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



-19% de consommation d'électricité entre 2017 et 2018



-25% sur la consommation de carburant depuis 2015



-42% sur la consommation interne de papier entre 2017 et 2018 lié à la dématérialisation de la facturation client

D. OBJECTIFS 2019

Notre bilan GES a fait émerger des actions à mener afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre :

- Sur le poste « matériaux entrants et services tertiaires » : sur le poste papier (réduction des impressions, utilisation du recto des feuilles, dématérialisation de la facturation fournisseurs...)
- Sur le poste « déplacements du personnel » : aide financière pour l'utilisation des transports en commun,
- Sur le poste « déchets », gestion de tri des déchets affinée vers les 5 flux : tri sélectif papier, carton, plastique 100% naturel, autres plastiques

VII. PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE ANTI CORRUPTION

- ✓ *Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

A. LOYAUTE DES PRATIQUES ET LUTTE ANTI-CORRUPTION

Depuis la création de Dyadem en 1992, Nous nous sommes engagés à ce que nos activités sur le territoire national soient menées avec la plus grande intégrité.

➤ CONFLITS D'INTERETS

Agir en toute transparence et dans l'unique intérêt de DYADEM afin d'éviter toutes formes de conflits d'intérêts.

➤ PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES ET PRATIQUES CORRUPTIVES

Dyadem s'engage à avertir ses employés de ces pratiques en leur communiquant la charte éthique intégrant les pratiques anticoncurrentielles et corruptives. Pour Dyadem il est important de rester libre et de fixer les prix en toute autonomie et sans aucune influence. Un fournisseur peut néanmoins conseiller un prix de revente mais ne doit pas imposer ce prix, ce qui serait constitutif d'une restriction caractérisée de la concurrence, sans justification possible. Cette démarche met en évidence notre volonté de promouvoir la lutte contre la corruption et toutes formes d'irrégularités.

➤ ENGAGEMENT DANS LE PRINCIPE DE LUTTE ANTI-CORRUPTION

DYADEM s'engage :

1. Respect du droit en matière de concurrence

- Respecter le droit français de la concurrence
- Respecter les articles de loi régulant la concurrence art. L. 420-1, art. L.420-2 du Code du Commerce.
- Suivre les règles de L'Autorité de la concurrence et de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques)
- Vérifier que nos fournisseurs appliquent ces règles
- DYADEM s'interdit de s'entendre avec un (ou plusieurs) distributeur(s) en vue de fixer les prix de revente au client final ; de s'entendre avec un (ou plusieurs) distributeur(s) en vue de fixer un niveau de marge

2. Respect des pratiques anti-corruptives

- Seuls les cadeaux et invitations de faibles valeurs et occasionnels sont acceptés par l'ensemble du groupe DYADEM
- Respecter les articles du code pénal en matière de corruption
- DYADEM s'engage à avertir ses employés de ces pratiques en leur communiquant une charte sur les pratiques anticoncurrentielles et corruptives

Signature de la déclaration de respect de la réglementation anti-corrruption avec HP



Dyadem a signé en 2016 le code de conduite partenaires HPE qui introduit :

- Le respect des lois notamment sur la concurrence ; les lois anti-corrruption FCPA aux Etats-Unis et Bribery Act au Royaume Uni ;
- L'Adhésion aux pratiques de ventes et de commercialisation honnêtes et équitables ;
- La mise en place d'un système de gestion de la conformité et des risques.

B. POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Nous nous sommes engagés à mettre en place une politique d'achats responsables conjointement aux 10 principes de l'ONU.

Nous travaillons au quotidien à faire correspondre au mieux les achats avec la politique Qualité et Environnement de Dyadem, en développant notamment nos connaissances des politiques environnementales de nos fournisseurs.

La majorité de nos fournisseurs adhèrent au Pacte Mondial de l'ONU et adoptent des politiques écoresponsables respectueuses de l'Environnement, des droits de l'Homme et du droit du travail.

Nos fournisseurs excluent les minéraux des conflits de leurs chaînes d'approvisionnements et adoptent une totale transparence quant à la provenance de leurs matières premières.

Nous intégrons dans nos achats un esprit d'équilibre afin de garantir l'égalité de traitement entre les fournisseurs en tenant compte d'exigences, de spécifications et de critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

Dans le choix de nos prestataires, nous ne recherchons pas le meilleur prix absolument mais nous faisons appel à des fournisseurs garantissant leurs produits et leurs services : nous intégrons des critères sociaux et environnementaux dans nos politiques et pratiques d'achat notamment dans les contrats.

C. MISE EN ŒUVRE

Ces engagements sont mis en œuvre par le Président Fondateur et le Comité de Direction dont Elisabeth Pennard, Attachée de direction RHQE qui est missionnée pour le suivi des engagements en matière d'éthique des affaires.

Dans ce cadre, l'ensemble des collaborateurs bâtit au quotidien des rapports de confiance exclusivement professionnels avec les partenaires notamment les collaborateurs, les clients et les fournisseurs.

Dyadem pratique une comptabilité rigoureuse respectant scrupuleusement les règles comptables ainsi que les obligations fiscales dans l'enregistrement de tous les flux financiers. Ceci se traduit par une traçabilité exhaustive qui exclut tout règlement en liquide. Les comptes sont vérifiés par un cabinet d'expertise comptable et par un commissaire aux comptes périodiquement.

La procédure de paiements sécurisés, mise en place à l'aide de certificats électroniques et d'une double validation de toutes transactions financières permet de faire face à la fraude.

Notre politique d'achats responsables est communiquée à tous les employés concernés par les achats.

Pour la protection et confidentialité des données clients/consommateurs, les bases de données de Dyadem sont confidentielles, sécurisées à l'aide d'une procédure mise en place et conformes à la législation française.

Les messages marketing et publicitaires de DYADEM sont conformes aux exigences du Code d'éthique de la publicité.

Pour la mise en œuvre de cette politique, Dyadem s'est engagé à capitaliser les informations de ses fournisseurs et à se tenir informé sur leurs pratiques environnementales et sociétales. Les employés agissent en tenant compte de la politique d'achats responsables qui leur est communiquée. Nous procédons à un suivi de notre politique d'achat et nous tentons de l'améliorer.

Les employés sont informés qu'ils peuvent utiliser leur droit d'alerte en matière de corruption, d'entente sur les prix ou toute autre forme d'atteinte à l'éthique des affaires, afin d'obtenir des conseils ou de faire part de cas de violation du code éthique.

D. RESULTATS

En septembre 2018, les comptes de la société ont fait l'objet d'une vérification par un commissaire aux comptes. Aucune irrégularité n'a été signalée à ce jour.

Nous avons intégré des critères sociaux et environnementaux dans les politiques et pratiques d'achats et de passation de contrats avec une campagne de communication.

E. OBJECTIFS 2019

- Augmenter notre action en faveur de la responsabilité sociétale avec les fournisseurs : intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les pratiques d'achats et de mise en place de contrats, promouvoir la RSE auprès des fournisseurs et prestataires externes.
- Loyauté des pratiques : prévenir tout acte de corruption active ou passive en établissant des procédures à l'égard des risques de corruption, garantir les conditions d'une concurrence loyale, formaliser le discours commercial afin de s'assurer de l'adéquation entre le discours transmis et l'offre Dyadem.

VIII. PERFORMANCE ECOVADIS

La plateforme EcoVadis a pour objectif de promouvoir l'intégration de critères de Développement Durable dans les relations Clients/Fournisseurs. La méthodologie employée permet d'évaluer la qualité du système de gestion Responsabilité Sociale Environnementale (RSE) d'une société à travers ses politiques, ses mesures d'application et ses résultats.

Les 21 points ou critères sont tirés de normes RSE internationales telles que les principes du Pacte Mondial, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Global Reporting Initiative (GRI), la norme ISO 26000 et les principes du CEREES. Une note globale de 0 à 100 est attribuée qui correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues sur chacun des quatre thèmes.

Depuis 2013, EcoVadis mesure notre performance RSE :



En 2017, la qualité de notre système de management nous permet de bénéficier du statut Gold.

Le score moyen des PME/ETI en France en 2017 est de 47,1 %*

*source : étude 2017 EcoVadis-Le médiateur des entreprises « Comparatif de la performance RSE des entreprises françaises avec celle des pays de l'OCDE et des BRICS »